

Belgian Military Vehicle Trust

34^{ème} édition

Les 2, 3 et 4 Février 2024 à Houffalize



Le BMVT a le plaisir de vous convier à sa traditionnelle rencontre hivernale et internationale de véhicules militaires de collection construits pendant la seconde guerre mondiale. Nous aurons, une fois de plus, l'occasion de vous accueillir dans le magnifique hôtel « Ol Foss d'Outh », situé dans la jolie région ardennaise d'Houffalize.

Nous vous attendons nombreux à bord de vos belles machines.

Attention, places limitées.

Afin de privilégier le parking de vos véhicules militaires de collection, l'organisation a décidé de restreindre l'accès des véhicules civils :

Camions semi-remorque et camions plateau

ne sont plus admis dans l'enceinte de l'hôtel mais dirigés sur des parkings annexes.

Voitures avec remorque : stationnement interdit autour de l'hôtel ;

elles doivent se garer exclusivement dans le 1^{er} parking, situé juste à l'entrée de l'hôtel,

à gauche en arrivant.

LOGEMENT

- La réservation est indispensable.
- Les animaux domestiques ne sont pas admis dans l'hôtel.
- Sur demande et selon disponibilité, possibilité d'obtenir une chambre simple, avec supplément de 28 euros par personne et par nuit.
- Tous nos prix sont indiqués par personne et par nuit.

REPAS

Les boissons (bière, vin, eau, limonade) seront comprises dans le prix des repas du vendredi soir (si vous y souscrivez), du samedi soir et du dimanche midi.

Tout ticket repas perdu ne sera en aucun cas remplacé ; il devra être repayé.

BULLETIN D'INSCRIPTION



NOM : PRENOM :

ADRESSE :

LOCALITE : CODE POSTAL : PAYS :

TEL : E-MAIL :

VEHICULE : IMMATRICULATION :

CLUB : CARTE DE MEMBRE BMVT N° :

FORMULE A : 1 NUITEE DU VENDREDI AU SAMEDI

ATTENTION : OBLIGATOIREMENT EN COMPLEMENT A LA FORMULE B. IMPOSSIBLE EN CHOIX UNIQUE.

Sont compris : la nuit du vendredi au samedi, le repas du vendredi soir (buffet – boissons comprises), le petit déjeuner du samedi matin. **Hôtel accessible le vendredi à partir de 17 heures.**

MEMBRE (effectif avant le 31 octobre 2023)

Je réserve place(s) adulte(s) à : X 74 € =€

Je réserve place(s) enfant(s) de 3 à 11 ans : X 36 € =€

NON MEMBRE

Je réserve place(s) adulte(s) à : X 78 € =€

Je réserve place(s) enfant(s) de 3 à 11 ans : X 46 € =€

Supplément chambre simple

Je réserve chambre(s) simple(s) : (*) X 28 € =€

TOTAL (A) : €

FORMULE B : LA NUITEE DU SAMEDI A DIMANCHE

Sont compris : le repas chaud du samedi soir, l'accès gratuit à la soirée dansante, la nuit à l'hôtel, le petit déjeuner du dimanche matin, le repas du dimanche midi, l'assurance, le souvenir et le laissez-passer.

MEMBRE (effectif avant le 31 octobre 2023)

Je réserve place(s) adulte(s) à : X 100 € =€

Je réserve place(s) enfant(s) de 3 à 11 ans : X 36 € =€

NON MEMBRE

Je réserve place(s) adulte(s) à : X 133 € =€

Je réserve place(s) enfant(s) de 3 à 11 ans : X 46 € =€

Supplément chambre simple

Je réserve chambre(s) simple(s) : (*)

..... X 28 € =€

TOTAL (B) :

..... €

FORMULE C : 1 NUITEE SUPPLEMENTAIRE (DU DIMANCHE AU LUNDI)

Sont compris : la nuitée du dimanche au lundi et le petit déjeuner du lundi matin. Réservation indispensable !

Je réserve place(s) adulte(s) à :

..... X 52 € =€

Je réserve place(s) enfant(s) de 3 à 11 ans :

..... X 26 € =€

Supplément chambre simple

Je réserve..... chambre(s) simple(s) : (*)

..... X 28 € =€

TOTAL (C) :

.....€

GRAND TOTAL (A + B + C):

.....€

CONSIGNES

- Dans un souci d'organisation et de sécurité, les participants s'engagent par leur inscription à se conformer strictement aux directives des organisateurs. En cas d'exclusion, les frais d'inscription ne seront pas remboursés.
- Cette manifestation est réservée uniquement aux véhicules militaires de collection fabriqués avant août 1945 (sauf Jeep Willys-Hotchkiss M201 en marquages US).
- Les conducteurs déclarent que leur véhicule est conforme aux prescriptions légales belges.
- Ils s'engagent à conduire en respectant strictement l'itinéraire fléché, sur les voies tracées et non dans les pâtures et abords des chemins ! Tout écart constaté sera sanctionné par une exclusion immédiate de la manifestation et l'exposition à des poursuites judiciaires pour cause de dommage aux tiers (Code Civil art.1382) !
- Le port d'armes à feu ou d'armes blanches, même démilitarisées ou factices, est strictement défendu.
- Le port d'uniformes, grades décorations n'est pas conseillé ; néanmoins, une tenue kaki neutre est acceptée.
- Les véhicules de l'Axe sont admis, à condition de ne porter aucun marquage provocateur.
- Seuls les participants ayant payé la totalité des frais d'inscription seront admis à prendre le départ du rallye.

Le montant de l'inscription est à régler uniquement à l'aide d'un versement bancaire sur le compte du BMVT : **IBAN : BE02 0014 7726 5540 - BIC : GEBABEBB**

Avec la mention : « Winter Rally 2024 + votre nom »

Agence bancaire : BNP PARIBAS FORTIS, Place Camille Lemonnier – 4040 Herstal

Une confirmation sera envoyée à chaque participant en règle. Ce document comportera notamment votre numéro d'inscription. Il sera à présenter obligatoirement à l'arrivée à l'hôtel.

Attention : après le 15 Janvier 2024, sans trace de votre versement, votre inscription sera automatiquement annulée. Il ne sera pas envoyé de rappel. SVP, effectuez votre versement et expédiez dès ce jour votre bulletin d'inscription à : **« WINTER RALLY », Richard FRONTIN, 15 rue sous le château, B-4920 Harzé, Belgique**
Email : richardfrontin@hotmail.com (nous refusons chaque année des inscriptions tardives). Ne tardez pas !
Merci.

Seuls les membres du BMVT (effectifs avant le 31 octobre 2023) et leur famille proche (épouse, fiancée, enfants) bénéficient du prix spécial (membre) accordé à nos adhérents.